



COMMUNE D'ESCAUTPONT  
Département du Nord  
Arrondissement de  
Valenciennes  
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le 06 décembre 2025

ID : 059-215902073-20251203-102-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le Maire,  
  
Raphaël KRUSZYNSKI

### SEANCE DU 03/12/2025

Date de convocation : 26.11.2025	<b>L'an deux mille vingt-cinq ; le trois décembre</b> Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Salle Jean Ferrat – Chemin du Fortin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Effectif du Conseil Municipal : 24  Quorum : 13  Présents : 14 Absents excusés : 4 Ont donné pouvoir : 4 Absents : 6  Ont pris part au vote : 14 Exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0  Secrétaire de séance : Michel RENARD 	<b>PRÉSENTS</b> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Christine PLUMECOCQ ; M. Benjamin LECLERCQ ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Daniel HERLAUD ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; Mme Tiffanie SURIA.  <b>ABSENTS EXCUSÉS</b> Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; M. Romuald CHANTREL ; Mme Virginie BERNUS.  <b>ONT DONNÉ POUVOIR</b> : Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Corinne RIBEAUCOUP ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à M. Michel RENARD ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Virginie BERNUS donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI  <b>ABSENTS</b> : M. Patrick LATOUCHE, Mme Joëlle LEGRAND, Mme Catherine ROLY, M. Cédric LATOUCHE, M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.

#### DELIBERATION N°102-2025-DF-RK

#### Objet : Décision modificative n° 06 du Budget primitif 2025

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif 2025 a été adopté en séance du 8 mars dernier. Depuis ce vote, la commune a obtenu de nouvelles recettes d'investissement émanant du Département au titre de l'ADVB Energie et ADVB voirie communale ainsi que de la CAPH au titre de dotation d'investissement Politique de la Ville, mais aussi en fonctionnement avec le remboursement sur les rémunérations d'agents en congés pour longue durée.

Conformément aux orientations budgétaires fixées lors du ROB 2025, les investissements sont phasés progressivement, projet par projet, afin d'éviter le recours à l'emprunt. Grâce à l'appui de nos partenaires financiers et à la présente décision modificative, la commune est en mesure d'honorer l'ensemble de ses engagements.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'adopter la décision modificative n°06, qui ajuste la section d'investissement du budget principal 2025.

#### TABLEAU RÉCAPITULATIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes Nouvelles			
Imputation	Nature	Opération	Montant (€)
1323/9260.512	ADVB Energie	Eclairage publique	25 000,00
1323/9278.845	ADVB Voiries Communales	Rue de la Gare	14 143.00
13251/9154.212	Dot Invest Politique de la Ville	Parvis et aire de jeux	47 929.12
1328/9278.845	Agence de l'Eau Artois-Picardie – Trvx de gestion des eaux pluviale	Rue de la Gare	26 048.00
<b>Total Recettes Ouvertes : 113 120.12 €</b>			

#### Dépenses

Imputation	Nature	Opération	Ouvertures (€)	Réductions (€)
21318 / 9167 / 331	Travaux bâtiment	Centre aéré – salle de lutte	120 000€	
21318/9234/4221	Travaux bâtiment	Crèche		6 879.88€
<b>Totaux Dépenses</b>		Ouvertures	120 000€	
		Réductions		6 879.88€
<b>Dépenses nettes : 113 120.12 €</b>				

#### TABLEAU RÉCAPITULATIF – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes			
Imputation	Chapitre	Article	Montant (€)
013-64-19	Atténuation de charges	Remboursement sur rémunération du personnel	40 000€
<b>Total Recettes Ouvertes : 40 000€</b>			



Dépenses				
Imputation	Chapitre	Article	Ouvertures (€)	Réductions (€)
012-64131	Charges de personnel	Rémunération	40 000€	
Totaux Dépenses		Ouvertures	40 000€	
		Réductions		
Dépenses nettes : 40 000€				

Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité

Pour : 18 voix – Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Mr le Maire,  
Raphaël KRUSZYNSKI

